

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Le présent service de Billetterie est réalisé par JAZZONOTES (Siège : 4 Square du Gasselet 94320 Thiais - N° Siret : 508.089.778.00015 - Code APE6201Z)

PREAMBULE

Vous utilisez le service de réservation de billets de JAZZONOTES. Les conditions générales de vente qui s'appliquent à ce service de ventes et de réservation de billets de spectacles sont celles de JAZZONOTES.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion des conditions en vigueur dans les points de vente partenaires.

Les billets vendus sur <http://www.festivalbossanova.com> sont réservés aux particuliers.

ARTICLE 1 - PRIX ET NOMBRE DE PLACES

1.1 Les prix des billets de spectacles (valeur faciale) sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais de traitement et d'expédition indiqués ci-après à l'article 7.3. Le prix figurant au recto du billet est le prix global payé par le spectateur. Le prix payé par le spectateur ne peut être modifié sans l'accord de JAZZONOTES. Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur au nombre de places définies par JAZZONOTES toutes catégories confondues. Une même personne ne saurait effectuer plusieurs commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle.

1.2 Différents types de tarifs peuvent vous être proposés selon les manifestations. Concernant le tarif groupe, lorsqu'il est proposé, un minimum de places déterminé par JAZZONOTES est obligatoire (généralement entre 15 et 20, sauf exceptions).

1.3 Pour certains spectacles, vous recevrez des contremarques à la place des billets : dans ce cas, les billets sont à retirer, en échange des contremarques, à l'entrée de la salle, 30 min avant le début du spectacle.

1.4 Sauf indication contraire, le nombre total de places en réservation cumulées par personne ne peut être supérieur à :

- 15 pour un même spectacle.
- 20 pour une commande sur plusieurs spectacles.

1.5 Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

1.6 JAZZNOTES se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

1.7 Les billets de spectacles demeurent la propriété de JAZZNOTES, l'organisateur de la manifestation jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix par JAZZNOTES.

ARTICLE 2 - DISPONIBILITÉ

Les réservations de billets de spectacles s'effectuent en temps réel.

Dans ce cadre, notre serveur vous informe en temps réel sur la disponibilité des billets au moment de la passation de votre commande.

En cas d'indisponibilité dans l'un des types de places demandées, notre serveur vous propose automatiquement les meilleures places restantes.

ARTICLE 3 - PLANS DE SALLES ET LOCALISATION DES PLACES

La localisation de vos places sur ce plan est fournie à titre indicatif, de la façon la plus représentative possible. Toutefois, en fonction de la dimension réelle de la salle figurée sur le plan, l'emplacement pourra indiquer soit le siège précis soit une zone de la salle dans laquelle sont situées les places.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

Il n'existe actuellement qu'un mode de paiement à distance.

4.1 Le chèque bancaire.

4.1.1 Le paiement par chèque équivaut à une prise d'option. Nous vous recommandons de nous faire parvenir votre chèque dans les 2 jours ouvrés afin que nous puissions valider votre option. Ce chèque est à faire à l'ordre de JAZZNOTES et à expédier à :

JAZZNOTES – 4 Square du Gasselet 94320 Thiais - France

N'oubliez pas de noter au dos de votre chèque votre numéro de commande qui nous sera utile pour la validation de votre option. Ce numéro vous est fourni dans la fiche « Préachat du billet » à l'issue de votre commande, ainsi que dans les mails de confirmation qui vous sont envoyés.

Votre option reste valable 6 jours. Passé ce délai, si votre chèque ne nous est pas parvenu, votre option s'annulera automatiquement. Votre option ne sera validée qu'après réception de votre chèque.

Les places qui vous seront attribuées à réception de votre chèque correspondent à la catégorie de places que vous avez demandée. En revanche, il est possible que ces places, en fonction des disponibilités, soient séparées.

Attention : vos billets ne vous seront expédiés qu'après réception de l'avis d'encaissement de votre chèque.

JAZZONOTES ne saurait être tenu pour responsable pour tout retard pris lors de l'envoi du chèque.

4.1.2 Le paiement par carte bancaire sera mis en place à partir de 2011.

4.2 Si le délai entre la date de réservation et la date de la manifestation est inférieur à 6 jours, il n'est pas suffisant pour pouvoir assurer un paiement par chèque. Les billets devront être payés et retirés le jour de la manifestation.

4.3 Un seul mode de paiement est autorisé par commande de spectacles.

ARTICLE 5 - SÉCURISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

5.1 Données personnelles

5.2.1 Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons

Elles sont stockées dans notre bases:

- Les données sont conservées dans votre Compte personnel par JAZZONOTES : ces données permettent de mener à bien votre transaction. En outre, ces données, une fois enregistrées, vous permettent d'effectuer plus rapidement vos transactions futures.

Elles nous permettent de vous expédier vos billets, et éventuellement de vous contacter, dans la mesure du possible, en cas d'annulation ou de modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux informations vous concernant qui peut s'exercer à JAZZONOTES - 4 Square du Gasselet 94320 Thiais - France en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence client. Conformément à la réglementation en vigueur, votre courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

- Pour accéder à vos données personnelles enregistrées par JAZZONOTES, il vous suffit de nous en faire la demande en ligne ou par courrier en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et si possible votre référence client.

- E-mail : reservation_festival@jazzonotes.fr

Adresse : JAZZONOTES - 4 Square du Gasselet 94320 Thiais - France

ARTICLE 6 - CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Votre commande de billets de spectacles n'est définitivement confirmée et n'engage JAZZONOTES qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande de spectacles a bien été validée.

En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique.

ARTICLE 7 - VALIDATION

Quand vous cliquez sur le bouton "Valider" à la fin du processus de commande, sur la page "Paiement", et que vous déclarez accepter, en cochant la case "J'accepte les conditions générales de vente", vous déclarez accepter l'intégralité des Conditions Générales de Vente pleinement et sans réserve. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par <http://www.festivalbossanova.com> constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par JAZZONOTES et ses clients.

ARTICLE 8 - OBTENTION DES BILLETS

8.1 Le mode d'obtention de vos billets est lié au mode de paiement que vous choisissez et au délai existant entre la date de la réservation et la date de la manifestation.

8.1.1 Si le délai entre la date de réservation et la date de la manifestation est supérieur à 6 jours, vous pouvez payer par chèque.

- Le paiement par chèque impose une expédition des billets.

8.2 Retrait dans un point de vente

Dans tous les cas vous obtiendrez vos billets au plus tard à la date du spectacle.

8.3 Le justificatif de paiement et les billets imprimables à domicile sont expédiés à l'adresse informatique que vous indiquez au cours du processus de commande.

8.3.1 Conditions spécifiques au Billet Imprimable à Domicile : le billet imprimable à domicile vous permet d'imprimer les billets achetés sur une imprimante ordinaire à partir d'un accès internet.

8.3.2 A chaque place achetée correspond un billet.

8.3.3 Sécurité : La validité des billets est contrôlée et enregistrée à l'entrée. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. La reproduction de billets est interdite et ne vous procurera aucun avantage. Seule la première personne à présenter le billet sera admise à assister à la manifestation. Elle est présumée être le porteur légitime du billet. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Conservez votre billet en lieu sûr. Utilisez exclusivement un circuit de vente officiel pour acheter votre billet. N'acceptez jamais un billet qui vous est proposé par un inconnu, car il pourrait s'agir d'une copie.

JAZZONOTES peut refuser l'entrée de la manifestation lorsque plusieurs

impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du billet imprimable à domicile correspondant. L'organisateur n'est notamment pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet imprimable à domicile afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur de billets, ni de vérifier l'authenticité du billet imprimable à domicile dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peut être identifiée de manière indubitable en tant que telle lors du contrôle d'entrée à la manifestation. Si le détenteur d'un billet imprimable à domicile est refoulé pour cette raison lors d'un contrôle d'accès, il n'existe aucun droit à remboursement du prix acquitté.

8.3.4 Vos billets imprimables à domicile sont disponibles en permanence jusqu'à la date de l'évènement sur le site internet sur lequel vous avez acheté vos billets. Pour les retrouver :

- Identifiez-vous.
- Impression des billets. Une ligne d'impression est disponible par billet. Cliquez sur l'imprimante pour imprimer chaque billet.

L'acheteur des billets prend toutes les mesures de précaution requises pour conserver secret son mot de passe et pour empêcher toute utilisation par des personnes non autorisées ou toute infraction.

8.3.5 JAZZONOTES décline toute responsabilité : pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet imprimable à domicile dans la mesure où elle ne les a pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligences en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet imprimable à domicile. Il ne sera remis au client aucun duplicata ou certificat, rémission du billet, de quelque nature que ce soit, autre que le seul billet initial imprimable par le client.

Le remboursement du paiement des manifestations annulées avec des billets imprimables à domicile s'effectue automatiquement vis-à-vis de l'acheteur de billets par chèque. Le droit au remboursement revient exclusivement à l'acheteur de billets qui est porté sur le billet imprimable à domicile et il n'est pas transmissible.

ARTICLE 9 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

9.1 Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation

9.2 Un billet de spectacles ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation d'un spectacle et de décision par JAZZONOTES du remboursement des billets. En cas de remboursement décidé par JAZZONOTES celui-ci n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet. Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet.

Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol.

Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'évènement, une pièce d'identité, avec photo en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

9.3 À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date, d'horaire ou de lieu d'un spectacle pour lequel vous avez réservé des places, vous acceptez que www.festivalbossanova.com, dans la mesure du possible, puisse utiliser les coordonnées que vous avez saisies lors de la réservation pour vous tenir informés de la marche à suivre.

Nous vous invitons en tout état de cause à vérifier 24 heures avant votre spectacle que celui-ci est bien maintenu sans modification.

ARTICLE 10 - SERVICE CLIENTÈLE ET SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information ou question :

Courrier: JAZZONOTES - 4 Square du Gasselet 94320 Thiais - France

Mail: reservation_festival@jazzonotes.fr

ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.